

Observation 154 du 06/03/2023

Madame le Commissaire Enquêteur,

Je m'oppose à la création de ce nouveau parc éolien dans la Vienne.

Saturation, saturation, saturation !

Si vous voulez faire détester les Enr, il n'y a pas meilleur moyen !

Dans un rayon de 20 kilomètres autour de Brion, il existe :

- 9 parcs en fonctionnement (Saint-Secondin, Bouresse Usson-du-Poitou, Brion, La Ferrière, Château-Garnier, Savigné, Blanzay...);
- 11 autorisés;
- 6 en cours d'instruction;
- Sans compter les prospections qui sont en cours.

Soit plus de 60 éoliennes sur ce secteur... Accorder une autorisation à ce parc et c'est rendre les Enr encore plus insupportables qu'elles ne le sont et serait même contre-productif !

Même le promoteur reconnaît que l'impact sera FORT pour les habitants de Brion, Saint-Maurice-la-Clouère, Gençay, Saint Secondin, Magné et dans les hameaux aux habitats isolés.

Cordialement,

Sam Joab